https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3028

Elections du Bureau Départemental de Côte d'Or (S2) pour 2009-2011

LISTE OUVERTE POUR UNE SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNES, ACTIVE, DEMOCRATIQUE, UNITAIRE

- Départements - Côte-d'Or - Vie syndicale - Mandat électif 2009-2011 -
Publication date: mercredi 22 avril 2009

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le gouvernement s'en prend violemment, avec cohérence et continuité, au service public d'éducation et à ses personnels, soumis comme l'ensemble des salariés du public et du privé à une politique de régression sociale qui touche tant l'emploi que les statuts, les salaires, les pensions que la protection sociale.

Le second degré est particulièrement touché par la suppression massive de postes, l'augmentation de notre charge de travail, l'accroissement de la précarité, le mépris et l'autoritarisme de grands et petits chefs, l'appauvrissement de la formation des élèves, selon une logique, initiée par la loi Fillon de casse méthodique du service public d'Éducation. (réforme Darcos des lycées, réforme du lycée professionnel, réforme de la formation des maîtres…)

Seules nos mobilisations peuvent imposer d'autres choix pour la justice sociale, la démocratie, les solidarités et l'égalité des droits. Quel que soit le gouvernement, la satisfaction de nos revendications dépend du rapport de forces que nous établissons. Pour ce faire, il est indispensable de développer un syndicalisme actif, démocratique et unitaire dans son action et ses objectifs.

ACTIF, DEMOCRATIQUE, UNITAIRE

C'est ainsi que nous concevons le syndicalisme pour qu'il puisse aider à ces mobilisations indispensables. Le S2 anime la vie syndicale dans le département, fédère les initiatives des sections d'établissement, favorise la diffusion des informations, et impulse des actions.

Il s'appuie sur l'activité des sections déjà présentes dans les établissements et oeuvre pour en créer de nouvelles, avec la volonté constante de coordonner leurs initiatives pour éviter l'isolement.

Chaque adhérent doit pouvoir trouver sa place et être partie prenante de l'action syndicale dans le département. C'est dans ce sens que nous souhaitons poursuivre le travail déjà engagé.

Copyright © SNES Dijon

Les principes qui nous guident sont les suivants :

– Unifier en les améliorant les situations et statuts des personnels, parce que le pouvoir cherche à les mettre en concurrence pour imposer sa politique.
– Faire vivre la FSU pour mutualiser nos expériences, construire nos revendications et unir nos forces à tous les niveaux de l'éducation et de la fonction publique, parce que la casse des services publics nous affecte tous.
– Travailler sur le terrain pour construire l'unité avec d'autres organisations syndicales, fédérations de parents d'élèves et associations visant à mobiliser largement les personnels et les usagers pour défendre l'école, de la maternelle à l'université.

Notre objectif est à la fois de constituer une force d'opposition pour combattre l'ensemble des régressions gouvernementales, et une force de proposition pour construire l'école laïque, et démocratique que nous voulons.

DES AXES REVENDICATIFS CLAIRS ET COHERENTS

Pour un service public d'éducation de qualité, avec les moyens de se développer et de remplir ses missions :

– Agir pour la restitution des milliers de postes supprimés.
– Imposer l'abandon définitif de la réforme Darcos des lycées et en refuser toute expérimentation.
– Relayer les revendications des S1 pour contribuer à la construction des réformes nécessaires à l'évolution du système éducatif (en collèges, en lycées) dans l'optique d'un enseignement de qualité pour tous.

Pour un service public laïque et démocratique :

– Refuser l'autonomie des établissements qui les met en concurrence.
– Lutter contre la marchandisation de l'enseignement.
– Exiger le rétablissement de la carte scolaire pour préserver la mixité sociale et la pérennité

Copyright © SNES Dijon

des établissements.

Pour la priorité à l'éducation, contre le tout sécuritaire :

– Refuser le fichage et la biométrie.
– Défendre les libertés individuelles et collectives.

Pour la défense des équipes éducatives :

– Maintenir un suivi d'orientation encadré par des conseillers d'orientation psychologues.
– Maintenir et développer la qualité et la diversité des interlocuteurs de l'élève (personnels enseignants, d'éducation, sociaux et de santé).
– Favoriser le travail en concertation des enseignants, des CPE et des autres personnels.

Pour la défense des statuts, des droits et garanties de tous les personnels :

– Imposer l'arrêt du recrutement de personnels précaires quels que soient leurs contrats.
– itulariser tous les non titulaires, en exercice ou au chômage, sans discrimination, sur des postes statutaires à créer.
– Refuser l'arbitraire de l'évaluation et de l'évolution de carrière au gré des inspecteurs, des chefs d'établissement et du recteur.
– Refuser la mise en place de hiérarchies intermédiaires, entre la Direction et les enseignants.
– Maintenir les garanties statutaires contenues dans les décrets de 50.
– Défendre une formation des maîtres du premier et du second degrés, à la fois disciplinaire et professionnelle, appuyée sur le potentiel des IUFM, qui donne au futur enseignant, un statut de professeur stagiaire salarié.
– Revendiquer une revalorisation salariale pour tous les personnels des fonctions publiques et la reconnaissance de la qualification des personnels de l'Éducation Nationale.

Nous appelons tous les syndiqués à voter pour notre liste ouverte qui porte ces orientations, en continuité avec celles du mandat qui s'achève, au sein de la section de Côte-d'Or du SNES.

Nos élus dans le bureau départemental issu de ces élections proposeront aux élus issus des autres

Copyright © SNES Dijon

listes de travailler ensemble au sein du secrétariat élu par le bureau et chargé de l'animation au quotidien du SNES 21.

CANDIDATS SUR LA LISTE OUVERTE POUR UNE SECTION DÉPARTEMENTALE DU SNES, ACTIVE, DEMOCRATIQUE, UNITAIRE

Isabelle CHEVIET	collège Arthur Rimbaud	Mirebeau
Joëlle DESFORGES	retraitée	
Isabelle FARIZON	lycée Jean-Marc Boivin	Chevigny Saint Sauveur
Alain BRAYER	collège Jean-Rostand	Quétigny
Alexandre VANESSE	collège Jean-Rostand	Quétigny
Marie-Laure BLANCHARD	collège Clos-de-Pouilly	Dijon
Fabienne BORRAS	collège Jean-Rostand	Quétigny
Jean DANESI	lycée Gustave-Eiffel	Dijon
Alain GRENIER	collège Marcelle-Pardé	Dijon
Patricia MARC	collège M-Aymé	Marsannay-la-Côte
Dominique MAURAGE	collège Camille-Claudel	Chevigny-Saint-Sauveur
Patrick DEGRYSE	collège Les Lentillères	Dijon
Thierry BLANCO	collège Arthur Rimbaud	Mirebeau
Odile CINQUIN	retraitée	

Copyright © SNES Dijon